

Réponse du Maire à sa mise en cause

Chers Achéromontaines, chers Achéromontains,

Vous avez certainement reçu, dans votre boîte aux lettres hier ou avant-hier, une lettre cosignée par des conseillers et adjoints de mon équipe municipale.

À ce jour, aucune réunion collégiale ne m'a été demandée pour discuter de chacun des points qui me sont reprochés.

Sans aucun préavis, un simple conseil municipal de notre commune a été transformé en véritable tribunal.

J'ai donc refusé de démissionner sous la menace, d'autant que je n'ai commis aucune faute et irrégularité.

Plus particulièrement, concernant la prime dont bénéficie une de nos employés, je tiens, ne serait-ce que pour elle, à mettre les choses au point.

Elle n'a pas été augmentée de 10800 € comme mes détracteurs le laissent entendre. Son augmentation est de 446,56€ net par mois. Celle-ci me paraît entièrement justifiée au regard de sa compétence, de sa disponibilité et de son extrême dévouement que chacun d'entre nous a pu constater pendant cette période de pandémie.

D'autre part, il est important de préciser que les plafonds de ces primes ont été votés depuis mon arrivée par l'ensemble des conseillers municipaux. Y compris donc par ceux qui aujourd'hui me reprochent de rémunérer à hauteur des services rendus...

Je tiens aussi à rappeler que comme la plus grande partie des fonctionnaires, il existe pour les salaires, un traitement de base et un régime de primes qui s'y ajoutent. La loi est ainsi faite et la très grande majorité des salariés de la fonction publique y a droit.

Récompenser un salarié par années d'ancienneté en remerciement d'une compétence rare, une disponibilité sans faille et un surcroit de travail n'a rien d'aléatoire ou d'irréfléchi.

Je suis malheureux de voir que certains de mes collègues les plus proches, auxquels j'accordais une confiance sans limite, se sont laissés abuser par des personnes mal intentionnées.

Des tensions d'ordre politique ont guidé cette volonté de provoquer la dislocation de notre équipe municipale et l'harmonie des relations avec et entre nos agents municipaux.

Des méthodes d'intimidation ont été employées pour tenter d'obliger votre maire à signer sa démission.

Je n'y ai pas cédé.

Vous pouvez être certains que je continuerai mon mandat avec la même énergie au service de notre village mais malheureusement et probablement avec d'autres personnes que les cosignataires de cette lettre diffamatoire.

C'est bien sûr à vous qu'il appartiendra de choisir en votre âme et conscience ce qu'il y a de meilleur pour la commune et votre vie au quotidien.

Notre village mérite mieux que ces méthodes détestables.

Je préfèrerais toujours l'intérêt général, celui des Achéromontaines et des Achéromontains, aux intérêts particuliers de certains, qui devront à un moment ou un autre répondre de leurs actions.

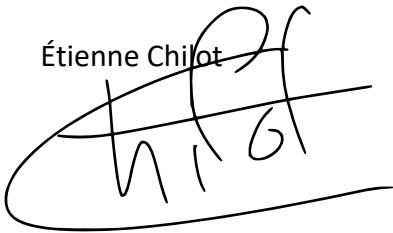
Je vous souhaite un bon début de printemps.

Retrouvons-nous vite à l'occasion des événements qui continueront à animer notre commune.

Fidèlement,

Votre Maire,

Étienne Chilot

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Chilot', written over the printed name 'Étienne Chilot'. The signature is stylized and somewhat illegible due to the cursive style.